



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
24 avril 2006
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2006

12-23 juin 2006, Genève

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

Fonds d'équipement des Nations Unies

**Rapport annuel axé sur les résultats du Fonds
d'équipement des Nations Unies pour 2004***

Résumé

Dans sa décision 2006/4, le Conseil d'administration a pris note des progrès que le Fonds d'équipement des Nations Unies avait réalisés à ce jour dans la mise en œuvre de son plan d'activité pour la période 2005-2006 et l'a prié de lui rendre compte de l'exécution de ce plan. Le présent rapport répond à cette demande et fait le point de l'état d'avancement de l'examen stratégique et de l'exécution du plan d'activité. En outre, conformément à la stratégie de gestion axée sur les résultats décrite dans le plan, il analyse en détail la performance du FENU en 2005, en ce qui concerne ses programmes, sa gestion et ses résultats financiers.

* La collecte des données nécessaires à la présentation au Conseil d'administration des toutes dernières informations disponibles a retardé la soumission du présent document.



Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction	3
I. Exécution du plan d'activité	3
A. Plan d'investissement	3
B. Stratégie de développement des activités	4
C. Stratégie de gestion axée sur les résultats	4
D. Structure organisationnelle, tableau d'effectifs et mécanismes budgétaires	5
E. Partenariat avec le PNUD	5
II. Résultats obtenus	6
A. Analyse des résultats pour le sous-objectif 1 : développement local	6
B. Analyse des résultats pour le sous-objectif 2 : microfinancement	11
III. Résultats en matière de gestion	15
C. Analyse des résultats pour le sous-objectif 3 : renforcement institutionnel	15
IV. Analyse financière	18
Annexe	
Plan d'investissement, 2006-2007	20

Introduction

1. Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) investit dans les pays les moins avancés (PMA), son objectif principal étant d'y atténuer la pauvreté et d'aider ces pays à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pour ce faire, il investit dans deux domaines, le développement local et le microfinancement, tout en s'efforçant d'améliorer l'efficacité institutionnelle. Les trois sous-objectifs de son cadre stratégique, tels que présentés dans son plan d'activité pour la période 2005-2007, ont une composante résultats.

2. Le présent rapport rend compte des résultats obtenus par le FENU en 2005 pour chacun de ses sous-objectifs, dans le contexte d'un environnement interne et externe en rapide évolution. Sa présentation a été simplifiée dans la mesure du possible et suit le modèle utilisé par le PNUD pour son rapport sur le plan de financement pluriannuel. Il fait également suite à la décision 2006/4 du Conseil d'administration et rend compte de l'état d'avancement de l'examen stratégique et de l'exécution du plan d'activité.

3. L'année 2005 a constitué une gageure pour le FENU pour diverses raisons. D'abord, en janvier, le Conseil d'administration a pris une décision quant au modèle d'organisation qu'il souhaitait voir adopter pour le FENU (décision 2005/5), ce qui a permis d'élaborer le plan d'activité, qu'il a ensuite approuvé en juin 2005 (décision 2005/xx). Sur la base de cette décision, les dépenses d'administration du FENU ont été intégrées dans le budget d'appui biennal du PNUD pour 2006-2007, intégration qu'une nouvelle décision (2005/xx) a entérinée lors de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration. À l'intérieur du FENU, la vision évoquée dans le plan d'activité a entraîné un processus de gestion du changement qui a lui-même débouché sur une réorganisation substantielle du Fonds à partir de juillet 2005. En août 2005, le nouveau Secrétaire exécutif est entré en fonctions. En outre, 2005 a été l'Année internationale du microcrédit et le FENU a joué un rôle de premier plan dans l'organisation, le parrainage et l'accueil de nombre de manifestations et activités.

4. Le premier chapitre du présent rapport résume l'état d'avancement de l'exécution du plan d'activité du FENU. Les trois autres portent sur les programmes, la gestion et les résultats financiers pour 2005.

I. Exécution du plan d'activité

A. Plan d'investissement

5. Au cours du premier trimestre de 2006, le FENU a mené à bien un examen stratégique de son plan d'activité et, sur la base des résultats obtenus, préparé un plan d'investissement détaillé pour 2006-2007 (voir annexe). Le nombre de PMA dans lesquels le Fonds prévoit d'investir d'ici à 2007 est passé à 45. Dans le domaine d'intervention Microfinancement, l'appui du FENU a suscité un regain d'intérêt depuis la célébration de l'Année internationale du microcrédit et la publication de la politique de microfinancement du PNUD en janvier 2006. Ainsi, cinq PMA de la région de l'Asie et du Pacifique se sont déclarés intéressés, ce qui porte à 28 le nombre total de PMA couverts dans ce domaine d'intervention. Dans le domaine d'intervention Développement local, plusieurs programmes qui devaient

être élaborés en 2008-2009 l'ont été cette année, de façon à assurer une transition sans heurts entre la fin de l'ancien programme de développement local et le début du nouveau, et à répondre avec la rapidité voulue aux demandes émanant d'autres PMA.

6. Le développement économique local est, pour le FENU, un domaine d'appui qui se développe rapidement, des programmes pilotes étant en cours d'élaboration en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie. Cherchant à tirer plus systématiquement parti des synergies qui peuvent exister entre les deux domaines d'intervention le Fonds mène sur le terrain des missions et de nouvelles activités communes aux deux dans des pays comme le Burundi, le Libéria et la Zambie.

B. Stratégie de développement des activités

7. Le FENU cherche à diversifier ses sources de financement et à mieux répartir les charges pour ce qui est des ressources non attribuées, comme le lui a demandé le Conseil d'administration en janvier 2006 (décision 2006/4). Au début de mars 2006, il a présenté des supports promotionnels à 34 États Membres dans l'espoir de recueillir de nouvelles ressources non attribuées à hauteur d'au moins 10 millions de dollars aussi bien en 2006 qu'en 2007. Ces supports promotionnels décrivaient les domaines géographiques et thématiques de son action susceptibles d'être appuyés ponctuellement (par exemple, pays qui émergent d'un conflit et mise en place de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique). Bien que les premières réponses aient été encourageantes, il sera sans doute impossible de connaître l'accueil qui aura été réservé globalement à cette tentative de collecte de fonds avant juin 2006, date à laquelle le Conseil d'administration se réunira.

8. Le PNUD et le FENU ont collaboré avec les États Membres au cours du processus de mobilisation des ressources. En outre, ils ont convenu de moduler la structure des incitations au niveau national de façon à garantir que les ressources mobilisées au titre du Fonds soient incluses dans le tableau de bord équilibré du bureau de pays concerné. Une telle précaution est particulièrement importante du fait que les deux gammes de services pour lesquels l'appui du PNUD au renforcement des capacités fait l'objet d'une programmation conjointe avec l'assistance financière et technique du FENU figurent parmi les quatre principales activités du PNUD. Outre ses activités de mobilisation des ressources au niveau des États Membres, le FENU s'emploie activement à trouver des sources de financement pour ses programmes au niveau national.

C. Stratégie de gestion axée sur les résultats

9. Le FENU met actuellement la dernière main à son cadre de gestion axée sur les résultats. Il s'efforce d'utiliser des systèmes conviviaux qui produisent des informations utiles et à jour de façon à permettre une véritable gestion axée sur les résultats. Son cadre d'évaluation des résultats stratégiques est en voie d'achèvement et sera utilisé pour rendre compte des résultats obtenus en 2006 et 2007. Il relie les résultats du FENU dans les domaines d'intervention Développement local et Microfinancement aux OMD et au cadre de résultats stratégiques du PNUD, et identifie les indicateurs de base qui peuvent être mesurés grâce à un suivi et à une évaluation et utilisés à des fins de gestion et pour l'établissement des rapports.

10. Depuis un an, les relations de travail se sont resserrées entre le FENU et le PNUD pour ce qui est du suivi et de l'évaluation. Un résultat de taille a été la politique d'évaluation commune pour le PNUD et les fonds et programmes qui lui sont associés, présentée au Conseil administration pour approbation à sa session annuelle de 2006. On met actuellement la dernière main à la définition de critères spécifiques au FENU pour ce qui est des types d'évaluation à effectuer et des conditions requises à cet effet, ainsi que des mécanismes de gestion à mettre en place en matière d'évaluation. Par ailleurs, le FENU a adopté le tableau de bord équilibré qu'utilise le PNUD pour évaluer la performance institutionnelle. En 2006 et 2007, il s'attaquera à d'autres domaines où il pourrait améliorer son dispositif global de responsabilisation, notamment en ce qui concerne la planification des audits et l'établissement des rapports connexes.

D. Structure organisationnelle, tableau d'effectifs et mécanismes budgétaires

11. Dans la droite ligne des initiatives de réforme de l'ONU, le FENU a continué à se restructurer dans le sens d'une décentralisation et d'une efficacité accrues. Dès avril 2006, il avait, dans une grande mesure, achevé de simplifier le fonctionnement de son siège en lui conservant essentiellement des fonctions stratégiques et de gestion, et les responsables de deux nouvelles fonctions – conseil aux opérations et conseil en matière de développement des activités – occupaient leur poste.

12. Si les effectifs ont diminué de 34 % à New York par rapport à avril 2005, ils ont triplé au niveau régional au cours de la même période. Une conséquence imprévue et regrettable du processus de gestion du changement a été le déséquilibre qui s'est instauré entre les sexes au niveau des administrateurs, à la suite de décisions personnelles échappant dans une grande mesure au contrôle du FENU. Celui-ci a donc fait de la parité des sexes une question méritant une attention prioritaire en termes de gestion du personnel. Il s'emploie à redresser la barre avec le Bureau des ressources humaines.

E. Partenariat avec le PNUD

13. Le partenariat global entre le PNUD et le FENU s'est renforcé en 2005, tant au niveau des opérations que sur le plan financier. Le FENU a joué un rôle stratégique dans l'initiative « Investir dans les pays les moins avancés », laquelle fait partie intégrante de l'action menée par le PNUD et le système des Nations Unies pour atteindre les OMD dans ces pays. Conformément au plan d'expansion géographique du Fonds, le nombre de programmes conjoints PNUD/FENU a augmenté rapidement au cours de l'année, avec, notamment, le lancement d'un programme régional commun visant à mettre en place des secteurs financiers accessibles à tous en Afrique. Ces programmes communs concernent surtout l'action du PNUD en matière de gouvernance et de pauvreté, spécifiquement les gammes de services 2.6 (décentralisation, gouvernance locale et développement urbain et rural) et 1.3 (initiatives en faveur des pauvres, notamment microfinancement). Le FENU voudrait par ailleurs élaborer des programmes communs avec le Bureau de la prévention des crises et du relèvement dans le domaine de la prévention des crises et

du relèvement et collaborer avec les bureaux régionaux en leur offrant une assistance technique à l'appui de leurs activités de microfinancement.

14. Le FENU s'est rapproché du PNUD physiquement, en accentuant sa présence dans les centres de services régionaux du PNUD à Dakar, Johannesburg et Bangkok et financièrement, grâce à l'aide que lui a apportée le PNUD pour mobiliser des ressources ainsi qu'à la décision de simplifier le budget administratif du FENU pour la période 2006-2007.

15. Le PNUD et le FENU élaborent actuellement un projet d'accord de partenariat stratégique pour régler divers problèmes stratégiques et opérationnels qui se posent entre les deux organisations. Le Conseil d'administration sera tenu au courant de l'état de ces travaux à sa session annuelle de 2006.

II. Résultats obtenus

A. Analyse des résultats pour le sous-objectif 1 : développement local

16. Dans le domaine d'intervention Développement local, le FENU s'emploie à renforcer les capacités locales en matière d'infrastructure socioéconomique et de services sociaux à échelle réduite et effectue les investissements correspondants. Le développement institutionnel recouvre toutes les interventions visant à donner aux autorités locales les moyens humains et institutionnels dont elles ont besoin pour s'acquitter de leur rôle en matière de développement et, en dernière analyse, à leur apporter les investissements en capital nécessaire à la mise en place d'une infrastructure et de services en faveur des pauvres. En 2005, le FENU avait des programmes et des fonds de développement local dans 23 PMA. On peut citer dans ce domaine les réalisations suivantes :

a) Une étude d'impact indépendante a montré qu'en six ans (entre 2000 et 2006), le programme de développement local à Tombouctou avait appuyé la conception et la mise en place de 419 opérations de micro-investissement dans l'infrastructure socioéconomique dans 21 communes. Ces investissements ont essentiellement porté sur l'agriculture, l'eau, le bétail, la santé et l'éducation. Ils s'élevaient en moyenne à 8 750 dollars et ont bénéficié à 250 000 personnes au total. L'étude donne des détails sur l'impact direct de ces projets au niveau local;

b) Dans son rapport sur l'évaluation des résultats obtenus au Mozambique en matière de développement, le PNUD a fait ressortir l'initiative d'un groupe de cinq donateurs (Norvège, Pays-Bas, Direction du développement et de la coopération de la Suisse, FENU et PNUD) qui avait mis à l'essai un modèle de gouvernement local, par la suite développé à plus grande échelle, copié et adopté par le Gouvernement comme politique officielle. Il voyait dans cette initiative un programme phare parmi ceux qu'il menait dans le pays;

c) Au Yémen, le FENU appuie l'élaboration d'une stratégie de décentralisation nationale au sein du Ministère des autorités locales, tous les donateurs réunissant leurs ressources dans un fonds commun à l'appui d'un cadre d'action commun. Ce programme commun PNUD/FENU a été lui aussi présenté comme une réussite dans l'évaluation qu'a faite le PNUD des résultats obtenus au Yémen en matière de développement;

d) En raison du succès du projet du FENU à Sirajganj, le Gouvernement bangladais a décidé de lancer un programme d'appui aux autorités locales au niveau national de façon à faire bénéficier toutes les assemblées locales (unions parishads) du pays des innovations du programme de développement local. Son principal objectif est d'utiliser les méthodes du FENU qui ont fait leurs preuves pour améliorer la gestion des dépenses publiques et la responsabilisation. Ce programme de 165 millions de dollars sera financé par le Gouvernement bangladais (50 millions de dollars), la Banque mondiale (100 millions de dollars), le FENU (2,5 millions de dollars) et le PNUD (2 millions de dollars), avec un cofinancement de la Commission européenne (10,5 millions de dollars).

e) Dans le cadre du domaine d'intervention Développement local, le FENU a publié « Relever le défi : un guide pratique basé sur l'expérience du FENU dans les pays les moins avancés » (<http://www.unCDF.org/francais/local_development/documents_and_reports/thematic_papers/0510_Delivering/index.php>), dans lequel il rend compte de son expérience et des enseignements qu'il en a tirés pour ce qui est de renforcer la capacité des autorités locales d'atteindre les OMD.

f) Le Fonds lance actuellement une nouvelle génération de programmes de développement local qui mettent l'accent sur le développement économique; de tels programmes d'un montant total d'au moins 10 millions de dollars sont en cours d'élaboration en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie. Le tableau présente les résultats obtenus par le FENU pour ce qui est des divers objectifs de développement local.

Tableau 1
Réalisation des objectifs fixés pour 2005 dans le domaine d'intervention Développement local

Résultats essentiels et objectifs	Taux global de réalisation des objectifs (%)					Résultat
	Asie	Afrique de l'Est et Afrique australe	Afrique de l'Ouest	Autres	Niveau mondial	
Résultat essentiel 1 : Mettre en œuvre des projets pilotes pour la décentralisation de la gestion des dépenses publiques et la fourniture de l'infrastructure et des services socioéconomiques de base						
Objectif 1.1 : Évaluation efficace et participative de la demande pour l'infrastructure et les services socioéconomiques de base effectuée par les gouvernements locaux dans le cadre de projets pilotes du FENU	83,2	82,1	95,3	75,0	85,5	Pleinement atteint
Objectif 1.2 : Accroissement des dépenses pour l'infrastructure et les services socioéconomiques de base, géré efficacement, de façon équitable et transparente par les gouvernements locaux dans le cadre de projets pilotes du FENU	74,7	84,5	73,1	*	77,6	Pleinement atteint
Objectif 1.3 : Amélioration de l'offre et de l'entretien de l'infrastructure et des services socioéconomiques de base par les gouvernements locaux, les fournisseurs de services et les collectivités locales dans le cadre de projets pilotes du FENU	82,5	58,2	60,3	80,3	68,1	Partiellement atteint

<i>Résultats essentiels et objectifs</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs (%)</i>					<i>Résultat</i>
	<i>Asie</i>	<i>Afrique de l'Est et Afrique australe</i>	<i>Afrique de l'Ouest</i>	<i>Autres</i>	<i>Niveau mondial</i>	
Objectif 1.4 : Gestion écologiquement viable du stock local de ressources naturelles par les gouvernements locaux dans le cadre de projets pilotes du FENU	*	*	56,7	69,1	60,4	Partiellement atteint
Objectif 1.5 : Mise en place d'un cadre favorable au développement économique local par les gouvernements locaux dans le cadre de projets pilotes du FENU	*	*	*	*	*	*
Résultat essentiel 2 : Utiliser les modèles pilotes et les enseignements pour accroître l'impact sur les politiques et la reproduction des modèles						
Objectif 1.6 : Les modifications apportées par les gouvernements au cadre politique/juridique/réglementaire prennent en compte les enseignements tirés des projets pilotes du FENU	50,0	71,0	33,0	50,0	52,0	Partiellement atteint
Objectif 1.7 : Les modèles pilotes exécutés par le FENU sont transposés à une plus grande échelle par le biais de leur reproduction par d'autres agences de financement et/ou par le gouvernement lui-même sur ses ressources propres	82,6	75,6	71,5	78,2	76,0	Pleinement atteint
Total	80,7	75,1	71,4	75,6	75,5	Pleinement atteint

* Objectifs pour lesquels aucune cible n'avait été définie en 2005, mais pour lesquels des cibles seraient fixées en 2006 et 2007.

17. Les très bons résultats obtenus en matière d'évaluation participative de la demande (objectif 1.1) montrent que les programmes de développement local sont très efficaces lorsqu'il s'agit de mettre en place des mécanismes de planification participative. Les équipes de projet ont fait état d'un regain de dynamisme parmi les populations locales activement associées au processus de planification local. Comme la fourniture de plans d'investissement annuels était une condition préalable fondamentale pour obtenir des fonds, de nouvelles méthodes de planification ont été institutionnalisées dans des délais relativement brefs pour tous les projets. Certains points sont encore à régler, comme la qualité des plans, leur conformité aux plans sectoriels et de niveau supérieur (comme les stratégies régionales, provinciales et de réduction de la pauvreté) et le rapport coût-efficacité du processus de planification locale. Les programmes de renforcement des capacités des différentes autorités locales tiennent de plus en plus compte de ces préoccupations.

18. Pour 38 % des projets du FENU, on a indiqué que la formation des femmes avait fait l'objet d'une attention particulière dans le domaine de l'évaluation des besoins et de la planification participative ainsi que du suivi et de la gestion financière. Des campagnes de sensibilisation aux droits des femmes ont ainsi été menées au Bangladesh et 44 % des participants au processus d'évaluation des besoins de planification étaient des femmes. Dans 76 % des programmes de développement local, les groupes de femmes et associations féminines ont bénéficié de fonds pour exécuter des projets à petite échelle, portant en particulier sur des activités rémunératrices.

19. Les résultats obtenus en ce qui concerne l'objectif 1.2 s'expliquent par les obstacles auxquels se heurtent les autorités locales lorsqu'elles doivent recueillir des fonds elles-mêmes et intégrer ces ressources additionnelles dans le processus budgétaire de manière transparente. L'augmentation des investissements locaux pour l'infrastructure et la fourniture de services est due essentiellement à celle des revenus locaux. Les efforts déployés pour intégrer plus systématiquement dans les nouveaux programmes de développement local une stratégie rationnelle de mobilisation des ressources locales ainsi que les outils voulus pour percevoir les impôts portent leurs fruits. Dans certains pays, comme le Bangladesh et la Guinée, les objectifs fixés en matière de revenus annuels locaux pour 2005 ont été dépassés.

20. Des investissements en capital dans l'infrastructure socioéconomique de base et l'accès à des services sociaux découlent logiquement de la nouvelle capacité de performance des systèmes locaux de gouvernement. Grâce au soutien du FENU, les autorités locales ont pu faciliter l'obtention des résultats escomptés et mesurer ceux-ci. Le tableau 2 donne une idée de l'efficacité des programmes de développement local lorsqu'il s'agit d'aider les systèmes locaux de gouvernement à procéder à des investissements en capital et le tableau 3 donne la liste des bénéficiaires d'investissements du FENU dans le domaine du développement local en 2005.

Tableau 2

Dépenses par type d'investissement en capital – Développement local, 2005

Type d'investissement	Nombre de projets	Investissement (en dollars)	Coût unitaire moyen (en dollars)	Pourcentage de projets
Éducation	343	1 879 114	5 478	23 %
Santé	171	996 970	5 830	12 %
Approvisionnement en eau	385	1 542 188	4 005	18 %
Bureaux des autorités locales et installations communautaires	273	1 242 948	4 552	15 %
Marchés, agriculture, gestion des ressources naturelles	1 054	1 901 784	1 804	23 %
Routes, ponts, ponceaux	553	708 167	1 280	9 %
Total	2 779	8 271 171	2 976	100 %

21. Bien que l'objectif en matière de fourniture d'infrastructures et de services (objectif 1.3) n'ait été que partiellement atteint, ce sont au total 493 autorités locales bénéficiant du soutien du FENU qui ont pu procéder à 2 976 investissements à petite échelle au coût moyen d'environ 2 976 dollars par investissement. Ces investissements ont bénéficié à quelque 4 millions de personnes dans 23 PMA différents. Par rapport à 2004, le nombre total d'investissements a augmenté de 12 % et la valeur moyenne de ces investissements de 24 %. Ces augmentations s'expliquent en grande partie par la recrudescence des projets menés dans le domaine de l'éducation et de l'eau, plus onéreux en moyenne que les projets d'infrastructure routière. Le nombre total des bénéficiaires a toutefois diminué d'environ 13 %, tout particulièrement en raison de la proportion moindre de projets d'infrastructure routière, lesquels desservent en général un nombre plus important

de personnes. Parallèlement, l'investissement moyen par personne a augmenté, passant à 2,10 dollars.

Tableau 3
Bénéficiaires des investissements du FENU dans le domaine du développement local en 2005

	<i>Nombre de pays</i>	<i>Nombre d'autorités locales bénéficiant d'un soutien</i>	<i>Nombre moyen d'autorités locales par pays</i>	<i>Nombre de projets</i>	<i>Bénéficiaires (en milliers)</i>
Afrique de l'Ouest	7	269	38	1 292	1 096
Afrique de l'Est/ Afrique australe	7	74	10	159	1 700
Asie	6	112	18	1 291	1 050
Autres	3	38	12	37	96
Total	23	493	21	2 779	3 942

22. L'éducation et l'activité économique rurale comptent chacune pour 23 % des investissements du FENU en 2005. Elles sont suivies par l'approvisionnement en eau (18 %), la santé (12 %) et les routes, ponts et ponceaux (9 %). Plus de 60 % du total des investissements ont été affectés à l'amélioration de l'accès à des services sociaux et à l'infrastructure. Comme en 2004, environ un quart des investissements du FENU en 2005 ont été utilisés à la création de capital économique (marchés, gestion des ressources naturelles et agriculture). Ces investissements contribuent directement à la réalisation des OMD au niveau local.

23. Si les réalisations dans le domaine de la gestion des ressources naturelles (objectif 1.4) ont été limitées, c'est en raison de la complexité de ces activités. Elles sont liées à diverses questions difficiles, comme les modes de propriété foncière, traditionnels ou modernes, d'exploitation des sols (pastoraux ou sédentaires) et l'inventaire cadastral. En outre, des facteurs externes, notamment la sécheresse, a entraîné une redistribution forcée des ressources prévues au Niger où des investissements à plus long terme dans la gestion des ressources naturelles ont dû laisser la place au financement de programmes d'urgence dans le domaine de la sécurité alimentaire. Aucun des programmes appuyés par le FENU n'a fixé de cibles en 2005 en matière de développement économique local; les premiers rapports sur ces résultats seront donc présentés en 2006.

24. L'utilisation des modèles pilotes pour accroître l'impact sur les politiques et la reproduction des modèles a donné des résultats mitigés. L'objectif 1.6, qui a été partiellement atteint, reflète la longue période de gestation nécessaire pour que les gouvernements modifient les cadres politiques et réglementaires. En ce qui concerne la reproduction des modèles, les résultats ont été tout à fait satisfaisants, comme indiqué pour l'objectif 1.7, particulièrement au Bangladesh, au Mozambique, au Sénégal et au Yémen, entre autres pays.

B. Analyse des résultats pour le sous-objectif 2 : microfinancement

25. Le FENU voit dans le microfinancement un moyen efficace de contribuer de façon durable à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des OMD. En 2005, conformément à la nouvelle conception du microfinancement présentée dans son plan d'action, il a mis davantage l'accent sur la création de secteurs financiers accessibles à tous, dont il a fait l'axe principal de ses interventions dans le domaine du microfinancement. Son rapport annuel axé sur les résultats pour 2005 rend donc compte pour la première fois des résultats obtenus grâce à cette nouvelle démarche. Les principaux sont les suivants :

a) Le FENU a approuvé deux nouveaux programmes de financement accessibles à tous, ce qui a porté à six le nombre des pays qui appliquent cette nouvelle conception du développement, et un programme d'appui régional à l'Afrique. Tous ces pays sont des PMA d'Afrique subsaharienne. D'autres pays d'Afrique et des pays d'Asie ont demandé en 2006 au FENU de les aider à créer un secteur financier accessibles à tous;

b) L'Année internationale du microcrédit, coordonnée conjointement par le FENU et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et placée sous l'égide du FENU, s'est terminée officiellement le 19 novembre 2005. Le FENU a établi un rapport final sur les activités menées durant l'année au niveau mondial; on peut consulter ce rapport depuis avril sur son site Web;

c) Quatorze pays ont amélioré leurs politiques et créé un climat porteur pour des services de microfinancement, avec l'appui du FENU;

d) Près de 440 000 personnes bénéficient de services de microfinancement que leur dispensent des prestataires de services financiers – banques commerciales, autres institutions financières, coopératives d'épargne et de crédit, institutions de microfinancement, banques locales et divers autres prestataires de services financiers appuyés par le FENU;

e) Sur les 19 prestataires de services financiers actuellement appuyés par le FENU, 17 (soit 89 %) ont donné des signes encourageants de viabilité financière.

26. À première vue, la nouvelle démarche de développement sectoriel utilisée pour faciliter l'accès de tous au secteur financier a donné des résultats positifs. À la fin de 2004, par exemple, avec le concours de KfW Bankengruppe (Allemagne), de Cordaid (Pays-Bas) et du PNUD, le FENU a lancé un programme d'un coût de 10,3 millions de dollars pour créer un secteur financier accessibles à tous en Sierra Leone. Dans le cadre de ce programme, il a investi dans divers prestataires de services financiers. Les prestataires appuyés par le programme ont déjà augmenté le nombre de leurs clients actifs, qui est passé de 13 000 à 37 325. La cible fixée pour le programme – 20 000 clients à la fin de 2005 – a donc été dépassée de 87 %.

27. Dans le cadre de cette nouvelle démarche, le FENU a appuyé la mise au point de stratégies financières nationales non exclusives en République démocratique du Congo, à Madagascar et au Sénégal. Le processus a réuni des protagonistes clefs, notamment le Gouvernement (Premier Ministre et Ministre des finances), le Parlement, des prestataires de services financiers, la Banque centrale, des donateurs et des fournisseurs de services techniques, dans un dialogue ciblé sur les obstacles, les défis, les possibilités et les perspectives d'avenir dans le secteur financier.

Le FENU a facilité la mise au point de plans d'action et l'élaboration de programmes d'appui nationaux dans les trois pays, initialement avec ses propres fonds et des fonds contribués par le PNUD, et il a invité d'autres partenaires à participer. Récemment, après avoir examiné l'efficacité de l'aide apportée à Madagascar au niveau national, le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres (CGAP) a noté que, bien qu'il fût trop tôt pour jauger les résultats, le processus avait été jugé favorablement par tous les intéressés et le contenu était conforme aux principes des bonnes pratiques. Le tableau 4 présente les résultats obtenus par le FENU en ce qui concerne divers objectifs de microfinancement.

28. En termes de couverture (objectif 2.1), le nombre total de clients a augmenté de 16 %, hommes et femmes étant représentés à parts égales parmi ces nouveaux clients. En 2004, sur les 379 018 clients existants, 171 690 étaient des femmes; à la fin de 2005, la clientèle regroupée des intermédiaires financiers appuyés par le FENU comptait 438 272 personnes, dont 199 352 femmes. Globalement, les prestataires financiers dans lesquels le FENU a investi ont attiré 59 154 nouveaux clients en 2005. Les femmes représentent 45 % de la clientèle. La valeur moyenne du prêt consenti était de 55 % du PNB par habitant en 2005.

29. L'élargissement de la clientèle s'explique en grande partie par les investissements institutionnels précédemment réalisés par le FENU et ses partenaires dans les principaux prestataires de services financiers d'Afrique de l'Ouest. Il tient compte des résultats obtenus en Sierra Leone grâce à l'adoption d'une démarche consistant à mettre l'accent sur le développement d'un secteur financier accessible à tous. Le premier programme sectoriel a attiré 15 363 nouveaux clients en 2005 et les femmes représentent 76 % de la clientèle totale. La valeur moyenne du prêt consenti est de 14 % du PNB par habitant, atteignant davantage des personnes plus pauvres que la moyenne d'ensemble.

30. S'agissant de viabilité (objectif 2.3), plus de 50 % des institutions de microfinancement appuyés par le FENU satisfont aux normes internationales en matière de qualité du portefeuille (portefeuille de risque à 30 jours de moins de 5 %). Ce niveau de performance est normal pour des institutions qui en sont à ce stade de leur cycle de développement et s'explique essentiellement par a) les normes élevées fixées par le FENU dans ces accords de performance, b) les défis qu'ont à relever les jeunes prestataires de services financiers quand ils doivent mettre en place les systèmes voulus pour préserver la qualité de leur portefeuille alors qu'ils connaissent une croissance rapide. Le FENU suit de près la performance des portefeuilles et s'emploie activement à renforcer les capacités dans ce domaine. Sur le nombre total d'institutions, 16 % sont maintenant rentables. Elles ont bénéficié de précédents investissements institutionnels en Afrique de l'Ouest, ce qui confirme que le FENU prend des risques et investit dans des institutions plus jeunes qui n'ont pas encore fait leurs preuves. Le fait que 89 % des prestataires de services financiers dans lesquels le FENU a investi donnent des signes encourageants en matière de viabilité est prometteur et permet de penser que ces institutions deviendront rentables.

31. Le fort pourcentage (92 %) de pays disposant d'une infrastructure favorable (objectif 2.4), essentiellement des associations et réseaux de prestataires de services financiers, montre que ces prestataires comprennent qu'il importe de collaborer pour faire adopter de bonnes pratiques dans les pays où le microfinancement est chose nouvelle. Le faible pourcentage (63 %) de prestataires de services financiers pour

lesquels il existe des audits ou des appréciations conformes aux normes est également une bonne indication du créneau dans lequel travaille le FENU. Ce créneau consiste presque exclusivement en pays où le secteur commence à peine à se développer ou est encore très jeune, notamment les pays qui émergent d'un conflit. Par exemple, en Sierra Leone, le premier audit d'un prestataire de services financiers satisfaisant aux normes reconnues en la matière par le CGAP a eu lieu en 2005. Il a été riche d'enseignement à la fois pour les vérificateurs et pour les prestataires. À l'avenir, les audits qui auront lieu dans ce secteur seront fondés sur cette nouvelle norme.

Tableau 4

Réalisation des objectifs fixés pour 2005 dans le domaine d'intervention**Microfinancement**

<i>Résultats essentiels et objectifs</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs (pourcentage)</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Résultats essentiels : mettre en place un réseau d'intermédiaires financiers de détail viables offrant une gamme de services aux ménages à faible revenu		
Objectif 2.1 : couverture plus grande des ménages à faible revenu par les intermédiaires financiers bénéficiant du soutien du FENU	Taux de croissance global : 16 %	Pleinement atteint
Objectif 2.2 : élargissement et diversification des gammes de services offerts aux ménages à faible revenu par les intermédiaires financiers bénéficiant du soutien du FENU	**	**
Objectif 2.3 : viabilité et efficacité plus grandes des intermédiaires financiers bénéficiant du soutien du FENU et servant les ménages à faible revenu	17 prestataires de services financiers sur 19, soit 89 % (tendance : rentabilité)	Pleinement atteint
	10 prestataires de services financiers sur 19, soit 53 % (qualité du portefeuille)	Partiellement atteint
Résultat essentiel : mise en place de l'infrastructure nécessaire pour la fourniture de services financiers aux ménages à faible revenu		
Objectif 2.4 : mise en place d'une infrastructure locale favorable au secteur financier	11 pays sur 12, soit 92 %	Pleinement atteint
Objectif 2.5 : visibilité et transparence plus grandes des institutions bénéficiant du soutien du FENU	12 prestataires de services financiers sur 19, soit 63 %	Partiellement atteint
Résultat essentiel : favoriser un environnement propice au développement de secteurs financiers accessibles à tous		
Objectif 2.6 : capacité accrue du gouvernement d'appuyer un cadre politique favorable à un secteur financier accessible à tous	14 pays sur 15, soit 93 %	Pleinement atteint
Objectif 2.7 : capacité accrue des autorités chargées de la réglementation et de la supervision d'établir un cadre juridique favorable à un secteur financier accessible à tous	(2.6 et 2.7 combinés)	Pleinement atteint

<i>Résultats essentiels et objectifs</i>	<i>Taux global de réalisation des objectifs (pourcentage)</i>	<i>Résultats obtenus</i>
Objectif 2.8 : mise en place de stratégies propres à chaque pays, tant des gouvernements que des donateurs, favorables au développement d'un secteur financier accessible à tous	10 pays sur 15, soit 67 %	Partiellement atteint
Total		Pleinement atteint

** Les informations concernant l'indicateur 2.2 seront recueillies au moyen d'enquêtes que le FENU mènera auprès des ménages, en partenariat avec la Banque mondiale, dans le cadre du projet relatif aux données. Les résultats seront communiqués une fois achevés les enquêtes concernant les données de référence et le suivi.

32. La démarche du FENU qui consiste à favoriser le développement sectoriel renforce les capacités des décideurs nationaux d'élaborer des stratégies nationales favorables à des secteurs financiers accessibles à tous. En abordant les questions relevant des pouvoirs publics sous l'angle des obstacles à aplanir, on aide les décideurs à identifier ce qui entrave la mise en place d'un secteur financier accessible à tous puis à éliminer les obstacles plus graves. Presque tous les pays assistés par le FENU ont amélioré immédiatement leur cadre politique (objectif 2.6), grâce à la formation et au renforcement des capacités des autorités chargées de la réglementation et de la supervision (objectif 2.7). Plus des deux tiers ont mis au point des stratégies communes aux gouvernements et aux donateurs (objectif 2.8). Cette proportion augmentera lorsque davantage de pays auront mené à bien le processus consultatif. Six pays ont commencé à exécuter des plans d'action.

Année internationale du microcrédit (2005)

33. En 2003, l'Assemblée générale a chargé le FENU, ainsi que le Département des affaires économiques et sociales, de coordonner les activités de l'Année internationale du microcrédit (2005). Celle-ci a permis de mettre en lumière la contribution du microcrédit à la réalisation des OMD et à la mise en place de secteurs financiers accessibles à tous. En 2005, plus de 100 États Membres ont participé à des activités associées à l'Année internationale du microcrédit, et 62 ont créé des comités nationaux pour appuyer ce type d'activités. Plus de 350 conférences et manifestations ont été organisées dans le monde entier et plus d'une centaine d'établissements universitaires ont accueilli des séminaires et mené des recherches sur le microfinancement. Enfin, plus de 700 personnes ont assisté à une série de débats très ciblés sur le microfinancement et des questions relatives aux secteurs financiers accessibles à tous lors d'une conférence de deux jours qui a marqué la fin de l'Année du microcrédit, les 7 et 9 novembre 2005, au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Parmi les autres activités promotionnelles, on peut citer le programme Global Micro-entrepreneurship Awards, dans le cadre duquel 30 concours nationaux ont été organisés pour identifier et récompenser des entrepreneurs à faible revenu.

34. Deux projets de fond ayant trait à l'Année ont été exécutés dans le cadre d'un partenariat rassemblant les institutions de Bretton Woods, le Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation internationale du Travail et le FENU. Ce dernier a facilité un processus consultatif multipartite qui a

réuni des gouvernements nationaux, des banques centrales, divers organismes de contrôle des institutions financières, des institutions multilatérales, la société civile, le secteur privé et les parties prenantes des secteurs du microfinancement, pour examiner des questions et problèmes mondiaux relatifs au financement accessible à tous. Ce processus a débouché sur l'élaboration d'un outil et guide pour les décideurs du monde entier, le *Blue Book on Building Inclusive Financial Sectors for Development* (Livre bleu pour la mise en place de secteurs financiers accessibles à tous au service du développement). On peut se procurer ce livre, connu sous le nom de *Blue Book*, sur le site Web du FENU à <www.undcf.org/bluebook/>; la version papier paraîtra en mai 2006.

35. Le projet relatif aux données, autre initiative importante lancée au cours de l'Année internationale du microcrédit, a rassemblé un groupe d'experts statisticiens et de chercheurs provenant des institutions de Bretton Woods, du système des Nations Unies, de gouvernements, de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, de divers organismes de développement et du secteur privé, afin de s'attaquer au problème des lacunes actuelles en matière de données et de prévoir les besoins futurs dans ce domaine en ce qui concerne les microfinancements accessibles à tous. Ce projet a permis de s'entendre sur les meilleurs moyens de déterminer un chiffre repère en ce qui concerne le nombre de personnes ayant accès à des services financiers, en particulier dans les pays pauvres, de s'assurer de la qualité de cet accès et de commencer à mettre en place un index mondial de l'inclusion financière.

36. Le FENU fait office de conseiller du groupe du PNUD en ce qui concerne les grandes orientations et sur le plan technique, pour garantir que de meilleures pratiques en matière de microfinancement sont appliquées de façon cohérente. Il a mis au point un plan d'action pour assurer le suivi des recommandations que le CGAP a faites au PNUD à l'issue des processus d'examen par les pairs et d'évaluation du portefeuille. Ce plan d'action a été approuvé par l'Équipe exécutive du PNUD et la nouvelle politique de ce dernier en matière de microfinancement a été communiquée à tout le personnel. Dans le cadre de l'application de cette politique, le FENU collabore étroitement avec le PNUD afin de garantir la qualité des programmes et projets de microfinancement de ce dernier.

III. Résultats en matière de gestion

C. Analyse des résultats pour le sous-objectif 3 : renforcement institutionnel

37. Au cours du deuxième semestre de 2005, le FENU a mis au point un cadre de résultats pour mesurer le renforcement institutionnel. Ce cadre utilise comme point de départ le tableau de bord équilibré du PNUD pour les bureaux de pays. Comme c'est le cas pour le PNUD, la performance est mesurée selon quatre critères différents : apprentissage et croissance, satisfaction du client, efficacité interne et ressources financières. Pour chacun de ces critères, un certain nombre d'objectifs stratégiques correspondant aux plans de gestion du FENU ont été identifiés, et des indicateurs ont été choisis pour mesurer le succès et les objectifs. Pour certains objectifs stratégiques, les indicateurs sont encore en cours de définition tandis que

pour d'autres, aucune cible n'a été fixée pour 2005. On ne dispose de ce fait pour 2005 que d'informations limitées. Dans chaque cas, des objectifs seront fixés et les résultats seront mis à disposition et utilisés en 2006 et 2007.

38. Le tableau 5 récapitule les résultats obtenus en 2005 en matière de renforcement institutionnel. Il rend compte d'à peu près la moitié des objectifs stratégiques et indicateurs utilisés dans le tableau de bord équilibré du FENU, le reste servant essentiellement à des fins de gestion interne.

Tableau 5
Réalisation des objectifs fixés pour 2005 en matière de renforcement institutionnel¹

<i>Critère</i>	<i>Objectif stratégique</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Objectif pour 2005</i>	<i>Résultat en 2005</i>
Apprentissage et croissance	Élargir la portée géographique pour inclure davantage de PMA, notamment de PMA qui émergent d'un conflit	PMA où le FENU exécute un programme (investissement supérieur à 50 000 dollars par an)	28 PMA	26 PMA
		PMA qui émergent d'un conflit où le FENU exécute des programmes	14 PMA	13 PMA
	Augmenter la taille moyenne de l'investissement	Investissement par PMA et par an	1 million de dollars	720 000 dollars
Satisfaction du client	Améliorer le partenariat stratégique avec le PNUD et le reste du système des Nations Unies	Satisfaction du bureau de pays du PNUD quant à la qualité globale du partenariat avec le FENU	75 %	73 %
Efficacité interne	Renforcer les effectifs aux niveaux régional et national de façon à se rapprocher des clients et des investissements	Proportion d'administrateurs occupant un poste aux niveaux régional et national	Aucun objectif	63 %
	Renforcer la coordination du système des Nations Unies	Intégration du FENU dans le cadre de programmation du système des Nations Unies à l'échelle des pays	Aucun objectif	26 PMA
	Renforcer l'efficacité de l'exécution	Part des dépenses d'administration dans le budget global	26 %	32 %
		Satisfaction du bureau de pays du PNUD quant à la promptitude de l'appui opérationnel	Aucun objectif	64 %
	Mieux gérer le personnel	Perception qu'a le personnel de l'efficacité interne	Aucun objectif	65 %

¹ Les tableaux 5, 6 et 7 ont été modifiés pour refléter plus exactement les dépenses de programme effectivement engagées en 2004 et 2005. Cette modification s'explique par les ajustements comptables qui ont dû être faits entre 2004 et 2005 pour un pays dans lequel le FENU mène des activités.

<i>Critère</i>	<i>Objectif stratégique</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Objectif pour 2005</i>	<i>Résultat en 2005</i>
Ressources financières	Atteindre les cibles fixées en matière de mobilisation des ressources	Ressources de base mobilisées	13 millions de dollars	10,7 millions de dollars*
		Ressources mobilisées autres que ressources de base	12 millions de dollars	10,1 millions de dollars
	Garantir la prestation des services prévu par le plan	Prestation de services dans la limite des dépenses approuvées	Aucun objectif	74 %

* Comprend une contribution de base de 1,2 million de dollars pour 2005, versée en décembre 2005 et comptabilisée comme recette en janvier 2006.

39. En 2005, le FENU exécutait des programmes d'un coût égal ou supérieur à 50 000 dollars dans 26 PMA, dont la moitié émergeait d'un conflit. Les dépenses moyennes par PMA n'ont été que de 720 000 dollars, ce qui s'explique essentiellement par un taux global d'exécution des programmes inférieur à celui qui avait été prévu dans les domaines d'intervention Développement local et Microfinancement. Le taux d'exécution a été particulièrement bas au cours du premier semestre, le FENU étant alors fortement mobilisé par son processus de gestion du changement. Le personnel a dû consacrer à ce processus une partie du temps normalement réservé à l'élaboration, à l'exécution et au suivi des programmes. Le taux d'exécution a fortement augmenté dans les trois derniers mois de l'année, une fois les grandes lignes du nouveau modèle opérationnel clairement définies, le plan d'action approuvé, un nouveau secrétaire exécutif en place et la nouvelle structure organisationnelle devenue opérationnelle.

40. De manière générale, les clients ont été satisfaits, comme l'ont indiqué un nombre record de bureaux de pays du PNUD (62) lors de l'enquête sur les produits et services du siège au sujet du partenariat d'ensemble avec le FENU. Près de 75 % d'entre eux ont décrit ce partenariat comme satisfaisant ou très satisfaisant. On disposera d'un complément d'information en 2006, lorsque plusieurs questions concernant le FENU seront ajoutées à l'enquête du PNUD sur les partenariats. La satisfaction des bureaux de pays quant à la promptitude de l'appui opérationnel offert par le FENU est quelque peu inférieure à ce qu'elle était en 2004, puisqu'elle s'établit à 64 %.

41. Dans le domaine de l'efficacité interne, les indicateurs montrent qu'il y a eu un mouvement de décentralisation rapide des cadres, lesquels se sont rapprochés des PMA clients, près des deux tiers des administrateurs du FENU étant en poste au niveau des pays ou des régions à la fin de 2005. La perception qu'ont les fonctionnaires de l'efficacité interne, indicateur utilisé aussi bien par le PNUD que par le FENU pour mesurer la satisfaction de l'ensemble du personnel dans l'enquête mondiale sur le personnel, s'établit à 65 %, taux à peu près identique à celui qui caractérise le personnel du PNUD en poste au siège (65,75 %). Ces résultats montrent combien le personnel du FENU est dévoué à la mission et aux activités du Fonds, en particulier si l'on tient compte du processus difficile de gestion du changement qui est intervenu en 2005.

42. C'est dans le domaine des ressources financières que la performance de l'organisation a été la moins satisfaisante. En dépit de l'excellence des résultats dont continuent de faire état les rapports annuels axés sur les résultats, l'évaluation d'impact indépendante de 2004 et d'autres rapports d'évaluation, le montant total des recettes de base et autres recettes a plafonné à environ 21 millions de dollars en 2005, cette somme se répartissant à peu près également entre les deux types de revenus. Grâce aux vigoureux efforts de mobilisation des ressources déployés conjointement par le PNUD et le FENU, on peut espérer que les recettes totales doubleront presque en 2006, permettant ainsi au FENU d'investir comme prévu dans un nombre croissant de PMA. Le taux d'exécution total au titre des ressources de base a été de 74 %. Comme indiqué plus haut, l'exécution du programme et la proportion dépenses d'administration/dépenses liées aux programmes ont pâti du processus de gestion du changement. Ce processus a mobilisé du temps et des ressources qui auraient pu être consacrés à des tâches importantes sur le terrain et il a accru les dépenses d'administration. La faiblesse du taux d'exécution s'explique également par le fait que la plupart des projets appuyés par le FENU étaient soit au début soit à la fin de leur cycle d'application.

IV. Analyse financière

43. Comme indiqué plus haut, le montant total des ressources de base a été de 10,7 millions de dollars en 2005, ce qui représente une baisse considérable par rapport à 2004 où il s'établissait à 17,6 millions de dollars et à 2003 où il était de 26,9 millions. Ce montant est également inférieur aux dépenses de base effectivement engagées pour l'année (voir tableau 6), la différence ayant été financée à partir des réserves en liquidités. Si le FENU parvient à mobiliser des ressources comme prévu dans son plan d'action, les ressources de base et les dépenses de base afférentes aux programmes s'équilibreront à nouveau en 2006 et 2007 à un niveau qui devrait atteindre 18 millions de dollars pour les unes comme pour les autres.

44. Du côté des dépenses, la tendance a été à l'augmentation des dépenses afférentes aux programmes par rapport à 2004 qu'il s'agisse ou non de dépenses de base, les dépenses autres que de base représentant 39 % du total. Les dépenses d'administration ont été exceptionnellement élevées en 2005 en raison des frais associés au processus de gestion du changement et du fait que tous les paiements pour les services dispensés par le système des Nations Unies et le PNUD pour l'exercice biennal 2004-2005 ont été effectués en 2005.

Tableau 6
Tendances en matière de dépenses, 2001-2005²

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Dépenses</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>
Dépenses afférentes aux programmes	36,5	23,7	16,7	18,1	22,1
dont dépenses de base	34,9	21,5	10,8	12,5	13,5
dont dépenses autres que de base	1,6	2,2	5,9	5,6	8,6
Dépenses du siège	6,0	5,5	6,2	5,3	6,7
Total	42,5	29,2	22,9	23,4	28,8

45. Le tableau 7 montre qu'en 2005, la région d'Afrique a de nouveau représenté plus de 85 % du total des dépenses du FENU au niveau du terrain, ce qui correspond au schéma des dépenses afférentes aux programmes observé ces dernières années. Il montre en outre que le FENU a dépensé 2,5 millions de dollars de ressources autres que de base au titre d'activités liées à l'Année internationale du microcrédit.

Tableau 7
**Dépenses afférentes aux programmes par région
 et par domaine d'intervention**

(En millions de dollars des États-Unis)³

<i>Régions/objectifs spécifiques</i>	<i>Développement local</i>	<i>Microfinancement</i>	Total
Afrique	14,9	1,8	16,7
Asie	0,8	0,0	0,8
États arabes	0,2	0,2	0,4
Amérique latine	1,0	0,0	1,0
Recherche-développement/Évaluation	0,6	0,1	0,7
Année internationale du microcrédit	0,0	2,5	2,5
Total	17,5	4,6	22,1

² Voir note 1.

³ Voir note 1.

Annexe

Plan d'investissement, 2006-2007

<i>Afrique</i>	2006	2007
	<i>(en dollars)</i>	
Angola	333 000	798 000
Bénin	830 000	1 700 000
Burkina Faso	1 187 033	2 222 967
Burundi	500 000	750 000
Comores	50 000	350 000
Érythrée	650 000	400 000
États d'Afrique de l'Ouest	250 000	200 000
Éthiopie	400 000	400 000
Gambie	40 000	830 000
Guinée	1 100 000	1 130 000
Guinée Bissau	375 000	972 500
Lesotho	150 000	300 000
Libéria	750 000	1 732 000
Madagascar	655 000	1 030 000
Malawi	500 000	1 300 000
Mali	1 500 000	1 500 000
Mauritanie	640 000	800 000
Mozambique	3 050 000	3 900 000
Niger	630 000	1 000 000
Ouganda	550 000	450 000
République démocratique du Congo	1 200 000	1 500 000
République centrafricaine	367 000	501 000
Rwanda	1 100 000	1 100 000
Sénégal	2 125 000	1 800 000
Sierra Leone	696 000	956 491
Tanzanie	400 000	1 550 000
Tchad	366 000	498 000
Togo	861 910	600 909
Zambie	250 000	650 000
Total, Afrique (28 PMA)	21 505 943	30 921 867

<i>Asie</i>	2006	2007
	<i>(en dollars)</i>	
Afghanistan	150 000	700 000
Bangladesh	1 800 000	2 500 000
Bhoutan	650 000	700 000
Cambodge	45 000	250 000
Îles Salomon	400 000	500 000
Kiribati	–	150 000
Maldives	350 000	950 000
Népal	2 145 000	2 500 000
République démocratique populaire lao	450 000	1 700 000
Samoa	–	150 000
Timor-Leste	670 000	830 000
Tuvalu	–	150 000
Vanuatu	–	150 000
Total, Asie (13 PMA)	6 660 000	11 230 000
	<i>2006</i>	<i>2007</i>
<i>États arabes</i>	<i>(en dollars)</i>	
Somalie	245 000	800 000
Soudan	635 000	1 450 000
Yémen	1 500 000	800 000
Total États arabes (3 PMA)	2 380 000	3 050 000
	<i>2006</i>	<i>2007</i>
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>(en dollars)</i>	
Haïti	1 000 000	1 000 000
Total Amérique latines et Caraïbes (1 PMA)	1 000 000	1 000 000
	<i>2006</i>	<i>2007</i>
<i>Investissements du FENU</i>	<i>(en dollars)</i>	
Total toutes régions (45 PMA)	35 801 566	49 689 958